

Concours et exposition photo 2019
« Montclus en images »

Une fenêtre sur cour, un arbre remarquable, un pont élégant, des enfants joueurs, une fleur romantique, un marché animé, une terrasse à l'ombre, des promeneurs curieux, la Céze émeraude, un oiseau coloré, des habitants sympathiques... Tout fait sens ! Et dans notre beau village, les lieux qui attendent d'être captés par un photographe sont légions.

À vous de nous exposer votre regard : original, étonnant, classique, poétique, décalé, étrange, savant, insolite, critique ...

Prenez vos appareils photos numériques, du plus sophistiqué à celui de votre téléphone portable. Toutes les participations sont les bienvenues. Envoyez-nous vos photos, elles intéresseront, elles enchanteront et elles surprendront les visiteurs de l'exposition « Montclus en images ».

- À qui est ouvert le concours ?

À toutes et à tous. Sans distinction d'âge, de domicile ou de profession. Ni donc de moyens techniques.

- Combien de photos peuvent-être envoyées ?

***Trois photos au maximum** par photographe (même nom, même prénom). Chaque photo doit être accompagnée d'un **titre court**, d'une **indication de lieu**, d'une **date de prise de vues**.*

- Comment participer ?

Pour vous inscrire et déposer vos photos, contactez nous : montclusphoto@gmail.com

*Chaque photo doit être envoyée en format JPG, avec **résolution minimale de 5 mégapixels**, et une **taille maximale de 10 Mo**.*

*Date limite d'envoi : **15 juillet 2019**.*

La soumission des photos sur le site implique l'approbation du règlement.

- Comment se fera la sélection pour l'exposition ?

Un comité de sélection (3 à 5 personnes) visionnera toutes les photos dans les mêmes conditions (lumière, écran...). Une douzaine de clichés seront retenus. Une seule photo pourra être sélectionnée par auteur.

- Quand sera connue la sélection ?

Le 23 juillet. Un courriel sera envoyé aux auteurs des photos sélectionnées.

- Que feront les organisateurs des photos sélectionnées ?

Toutes les opérations pour réaliser l'exposition sont prises en charge par l'organisation : le tirage, au format 30x40 cm, sera effectué par une officine

spécialisée au mieux des règles de l'art ; la photo sera encadrée pour la mettre en valeur ; une installation sera mise en place à la mairie.

- Quand et comment se déroulera l'exposition ?

Du 3 août au 10 août 2018. Entrée libre et gratuite. Vernissage : Samedi 3 août à 18 heures. Remise des prix : Samedi 10 août à 18 heures.

- Qui attribue les prix ?

Pour les deux prix de la Mairie : un jury de 3 ou 4 résidents de Montclus. Ce jury est souverain et totalement indépendant du comité de sélection. Pour le prix du public : les visiteurs de l'exposition. Une urne sera à leur disposition.

- Quels sont les prix ?

Premier prix est de 100 € ; le deuxième prix est de 50 € ; les prix du public sont attribués par les visiteurs ; les bulletins de vote et une urne seront à leur disposition.

- Que deviennent les photos après l'exposition ?

La mairie conserve les photos et se réserve le droit de les exposer dans les bâtiments communaux. Elle pourra également les utiliser dans le bulletin municipal en indiquant le nom de leur(s) auteur(s) ou autrice(s). Le conseil municipal vous remercie vivement de votre participation aux animations de notre vie communale.